



# LIVRET RSE MAGNUM

*Nos engagements en matière de développement durable  
Décembre 2024*



# SOMMAIRE

<b>Qui sommes-nous ?</b>	3
Politique RSE Groupe	7
Déclaration de Mission et Valeurs	9
Responsabilité Environnementale	11
Responsabilité Sociétale	29
Responsabilité Économique	47
Références Sectorielles	54
Référence Internationale	55



# QUI SOMMES-NOUS ?

Magnum est une entreprise du Groupe Novelty qui conçoit les solutions techniques. Notre mission est de rendre l'événementiel accessible à tous grâce à notre expérience. Les équipes innovent au quotidien et améliorent l'expérience client. Nous avons un haut niveau d'expertise en matière de solutions techniques, prestataire depuis 1986.

Notre ambition : continuer d'être une référence en tant qu'acteur dans le monde de l'événementiel et du spectacle vivant, ces deux secteurs étant vecteurs de développement et porteurs de valeurs.

Le secteur événementiel et du spectacle vivant est en pleine mutation, avec des enjeux environnementaux et sociétaux grandissants, Magnum partage ses enjeux en tant qu'entreprise engagée.

## SERVICE

Un service complet : son, vidéo, lumière, énergie, structure, scènes, réseaux, intégration LED et digital.

## PRODUITS

Nous développons et nous investissons, en étroite collaboration avec nos clients, des produits professionnels adaptés à nos métiers.

## LIEUX EN RÉGIE

Partenaire technique de 30 lieux en régie. Magnum offre une expertise unique dans la gestion technique de lieux, en mettant en adéquation : technicité, innovation, faisabilité économique et financière.

## CARRIÈRES

Présentes sur tous les secteurs de l'événement et du spectacle, les équipes Magnum sont multiculturelles et multi-métiers (plus de 50 métiers). Nos talents font carrières.

## NOS SECTEURS D'ACTIVITÉ



### CORPORATE

Salons  
Défilés de mode  
Lancements de produits  
Conventions  
Conférences  
Automobiles



### ÉVÉNEMENTS

Événements sportifs  
Événements internationaux  
Cérémonies  
Expositions  
Grands meetings



### LIVE

Festivals  
Concerts  
Tournées



### RÉCEPTIONS PRIVÉES

Mariages  
Wedding planners  
Soirées privées



### TÉLÉVISION

Plateaux TV  
Captations Live



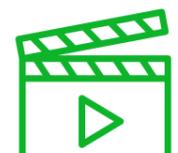
### INSTALLATIONS FIXES

Ingénierie, vente, installation et maintenance d'équipements audiovisuels, régie des lieux par des équipes dédiées.



### THÉÂTRE

Tournées  
Productions scéniques



### CINÉMA

Plateau virtuel  
Studio de tournage



**MAGNUM  
POWER**

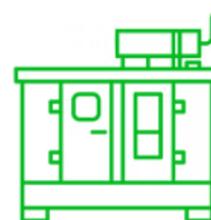
# MAGNUM POWER

MAGNUM POWER est une entreprise, filiale de Magnum, qui propose un service complet de solution technique en distribution et production énergétique. Cette nouvelle entreprise propose aussi un service location de groupes électrogènes et de systèmes d'énergie clefs en main. Elle fournit également des solutions de chauffage, de climatisation et de brumisateurs.

Depuis toujours, Magnum a su se démarquer par son expertise dans le domaine de la distribution énergétique pour l'industrie, et pour des événements de tout genre. Ainsi, en 2024, l'entreprise rajoute une corde à son arc : la production énergétique; en développant l'agence MAGNUM POWER basée dans le Sud de la France, et qui opérera sur tout le territoire français.

Grâce à ce développement, Magnum assure toute la chaîne énergétique, de la production à la distribution électrique.

## NOTRE EXPERTISE



**GROUPES  
ÉLECTROGÈNES**



**DISTRIBUTION  
ÉLECTRIQUE**



**GREEN ENERGY**



**CLIMATISATION &  
CHAUFFAGE**



**BRUMISATEUR**



**ÉCLAIRAGE  
AMBIANCE SECOURS**

# POLITIQUE RSE

Le Groupe NOVELTY s'est constitué pour être aujourd'hui un leader reconnu de prestation technique au service de l'événementiel et du spectacle vivant. La diversité des entités du groupe et le respect des principes communes-devoir de vigilance, devoir d'inclusion, intégrité, transparence et des valeurs humaines fait sa richesse et son dynamisme.

Dans un esprit d'amélioration continue, le groupe s'engage à satisfaire les exigences applicables de la norme ISO 20121, axée sur la promotion des trois domaines majeurs du Développement Durable : **Economique, Environnement, Social et Sociétal.**

Ces axes de développement se déclinent en objectifs partagés avec chacun dans le groupe et également avec nos parties prenantes, impliquées à chaque étape.

Les expertises et savoir-faire du Groupe s'appuient sur une démarche d'amélioration continue maîtrisée et déployée dans les sites où nous intervenons.

Pilotée par la Présidence, la politique RSE du Groupe est animée sur tous les sites grâce un réseau de référents.

*« Pour porter notre ambition, je m'engage à l'amélioration de notre système de management responsable et à l'apport des moyens nécessaires. »*



Président Groupe Novelty

# ENGAGEMENTS GROUPE

## AXE 1 : Economique

- Faire adhérer nos partenaires externes à nos engagements
- Garantir une conduite responsable des affaires et accroître la performance de l'entreprise en matière d'éthique.



### DOMAINES D' ACTIONS

- Éthique, transparence, intégrité
- Agilité & innovation
- Sphère d'influence

## AXE 2 : Environnement

- Remplacement par des véhicules non polluants et diminution des kilomètres parcourus/CO2.
- Utilisation des propres ressources au sein du groupe
- Optimisation du tri des déchets

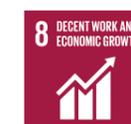


### DOMAINES D' ACTIONS

- Maîtrise des pollutions
- Gestion des déchets
- Achats responsables

## AXE 3 : Social et Sociétal

- Mise en place d'une démarche de prévention des risques efficace.
- Développement des compétences et polyvalence des collaborateurs.
- Offrir un cadre de travail favorisant l'épanouissement et la performance, et sensibiliser tous les collaborateurs aux enjeux RSE.
- Promouvoir l'égalité des chances et la diversité des profils et des expériences.



### DOMAINES D' ACTIONS

- Santé & sécurité
- Bien-être des collaborateurs
- Formation & apprentissage
- Diversité & inclusion au travail



# DÉCLARATION DE MISSIONS ET DE VALEURS

*Le Groupe Novelty est la réunion d'experts passionnés de la prestation technique dans les métiers de l'événementiel et du spectacle. Notre mission est d'offrir à l'intégralité de nos clients la prestation qui répondra parfaitement à leurs attentes.*

*Le Groupe a grandi en relevant des défis incroyables émanant de nos clients et brillamment relevés par nos équipes.*

*Forts de ce savoir-faire, nous sommes reconnus pour notre expertise technique et la mise en œuvre de solutions innovantes, voire avant-gardistes. Nous devons cela à nos collaborateurs qui constituent l'ADN du Groupe Novelty.*

*Le Groupe accorde une grande importance au développement des compétences. Il reconnaît que le progrès durable passe par l'investissement dans les talents humains. Ainsi, il favorise la formation continue, la montée en responsabilités et l'épanouissement professionnel des collaborateurs. Unis autour des valeurs de bienveillance, de créativité, d'engagement, d'esprit d'équipe et de savoir-faire, les équipes du Groupe incarnent la pluralité des métiers techniques de l'événementiel et du spectacle.*

*Aligné sur ces valeurs, le Groupe s'engage à respecter les principes du développement durable, en matière d'inclusion, d'intégrité, de transparence et de vigilance, notamment des droits humains, des libertés fondamentales, de la santé et de la sécurité des collaborateurs, de l'environnement et tient compte du principe fondamental de l'accessibilité universelle à chaque étape de ses activités sur tous les territoires où il exerce ses opérations.*

*Pour concrétiser cet engagement, le Groupe met en place un système de management responsable. Il s'engage dans une démarche d'amélioration continue en évaluant systématiquement les impacts environnementaux, sociaux et sociétaux de son activité. Cette évaluation permet d'identifier les domaines où des actions peuvent être entreprises pour réduire ces impacts négatifs et promouvoir les effets positifs.*

*Le dialogue avec les parties prenantes est privilégié, le groupe reconnaît l'importance de prendre en compte les attentes et les besoins de toutes les parties intéressées. Il est ouvert aux échanges, aux retours d'expérience et aux suggestions, afin d'adapter ses pratiques et ses stratégies en fonction des évolutions de la société.*

*Je remercie les collaborateurs du groupe de promouvoir ces valeurs au quotidien.*

## OPTIMISATION DES TRANSPORTS

ACHATS DURABLES

GESTION DES DÉCHETS

ENTRETIEN ET FIN DE VIE DES ÉQUIPEMENTS

BONNE PRATIQUES RSE SUR SITE ET SUR NOS PRESTATIONS

# Responsabilité Environnementale



## DIMINUTION DE L'IMPACT DES TRANSPORT

Pour organiser sa démarche de diminution de l'impact carbone lié au transport logistique, MAGNUM s'appuie sur sa charte de logistique écoresponsable et des axes d'amélioration :

- Sensibiliser ses collaborateurs et former à l'écoconduite son personnel roulant d'ici 2030.
- Renouveler ses véhicules pour une flotte plus respectueuse de l'environnement
- Anticiper les besoins en matériel
- Assurer une démarche qualité dans la préparation du matériel avant transport
- Optimiser les volumes transportés
- S'appuyer sur un outil d'optimisation des transports
- Poursuivre la mutualisation de la logistique du matériel et du transport inter-agences.





## UNE FLOTTE DE TRACTEURS ROUTIERS ET...

Pour organiser sa démarche de diminution de l'impact carbone lié au transport logistique, Magnum peut désormais s'appuyer sur une flotte de tracteurs routiers moins émettrice de GES :

- 1 Tracteurs SCANIA G 410 A4x2NB
- 1 Tracteur IVECO S WAY GNV 4604x2
- 1 Fourgon Utilitaire Fiat DUCATO au GNL

Fort de ces renforts «poids lourds» respectueux des normes environnementales actuelles et à venir, Magnum concrétise par des actes concrets ses engagements en faveur de la diminution de son impact environnemental.



# Responsabilité Environnementale



## ...DE VÉHICULES ROUTIERS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

Pour organiser sa démarche de diminution de l'impact carbone lié à la mobilité humaine, le Groupe Novelty peut désormais s'appuyer sur une flotte de véhicules légers électriques et hybrides :

- 11 MG
- 3 MG ZS
- 1 clio 5 hybride
- 5 Tesla

Un plan de renouvellement de la flotte des commerciaux prévoit de remplacer, progressivement, le parc des véhicules légers thermiques par des véhicules électriques ou hybrides. Le Groupe Novelty concrétise par des actes concrets ses engagements en faveur de la diminution de son impact environnemental.

***A ce jour, Magnum est équipé de 8 bornes de recharge électriques.***



OPTIMISATION DES TRANSPORTS

## ACHATS DURABLES

GESTION DES DÉCHETS

ENTRETIEN ET FIN DE VIE DES ÉQUIPEMENTS

BONNE PRATIQUES RSE SUR SITE ET SUR NOS PRESTATIONS



## NOTRE POLITIQUE ACHAT RESPONSABLE

Les activités du Groupe s'appuient sur des milliers de fournisseurs et sous-traitants de toutes tailles. Les achats de biens, de services et de matières représentent près de 60% des dépenses des entités du Groupe.

Notre politique Achats Responsables vise à promouvoir des pratiques d'achats éthiques et durables via des engagements réciproques des parties prenantes. Les collaborateurs prennent en compte ces engagements dans leurs pratiques liées aux achats.

Cette démarche est formalisée par la signature des fournisseurs et sous-traitants de la charte Achats Responsables et du code de conduite fournisseur du Groupe.

La sélection des fournisseurs et sous-traitants est basée sur un questionnaire d'auto-évaluation des fournisseurs qui permet d'évaluer et de suivre leurs engagements en matière de RSE : ils sont évalués progressivement par les services achats des entités du Groupe.





## CHARTRE RELATIONS FOURNISSEURS ET ACHATS RESPONSABLE

Depuis 2022, Novelty est signataire de la Charte Relations Fournisseurs et Achats Responsables. La Charte Relations Fournisseurs et Achats Responsables vise à inciter les entreprises et les acteurs publics à adopter des pratiques responsables vis-à-vis de leurs fournisseurs, en sensibilisant l'ensemble des acteurs économiques aux enjeux inhérents aux achats responsables et à la qualité des relations clients-fournisseurs.

Cette démarche engage le groupe dans un parcours de progrès « charte-label ».

À travers cette relation de respect et d'engagement réciproques, nos fournisseurs stratégiques deviennent de véritables partenaires, dans la durée, moteurs et acteurs des changements nécessaires et facteurs d'innovations pour nos activités.



# Responsabilité Environnementale



## LUMIÈRES, ÉCONOMIES, ACTIONS !

Les produits mis en oeuvre sont développés par leur constructeur pour être les plus efficaces en termes de rendement énergétique. Parmi les éclairages proposés par Magnum :

- Les Fresnel LED Elation KL6 et KL8 proposés consomment respectivement 150W et 350W tandis que leurs équivalents à lampe halogène, les Fresnel 1kW et 2kW Desisti Leonardo/Monet consommaient 1000W et 2000W.
  - Les Par LED Elation AQ7 Zoom consomment deux fois moins que les Par 64 alu solo noirs halogène (250W au lieu de 1000W)
  - Les découpes ETC Source Four LED consomment 160W quand les découpes ETC source Four, avec lampe halogène, consomment 750W.
- Magnum fait appel aux dernières technologies pour une meilleure efficacité énergétiques des équipements consommateurs, par exemple :
- Les vidéo projecteurs Laser ont une consommation électrique inférieure de 35% à la précédente génération à lampe.
  - Les projecteurs asservis tirent le bénéfice de la technologie à base de LED pour réduire de 25 à 55% la consommation par rapport à un produit équivalent à lampe et avec une durée de vie du bloc LED jusqu'à 20 fois supérieure à celle d'une lampe.





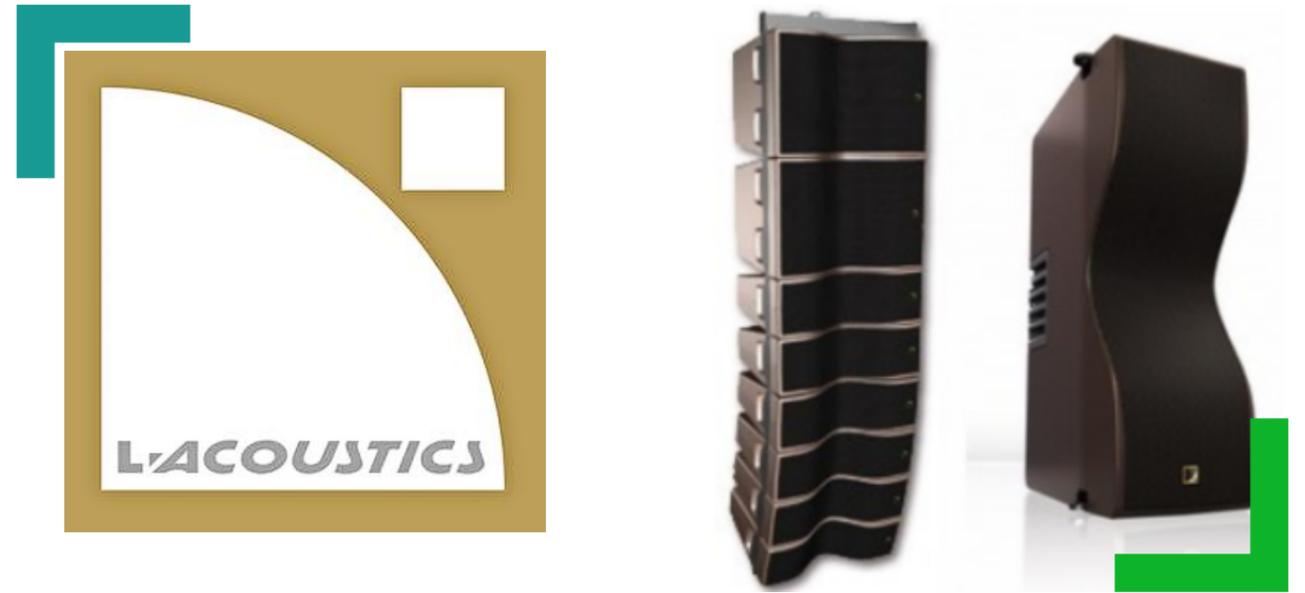
## DES PRODUITS PERFORMANTS ET DURABLES

Plus globalement, Magnum fait appel aux dernières technologies et propose les produits professionnels Robert Juliat (France), Martin (Danemark), Robe (Tchéquie) et Elation et ETC (USA) pour l'éclairage à LED, pour un gain de consommation électrique.

Par exemple, la lyre asservie à effet Artiste Picasso consomme 1000W alors que son équivalent à lampe à décharge, la lyre à effet Martin Viper Performance, consomme 1194W. Mais la lampe à décharge a une durée de vie de 750 heures tandis que le moteur LED dure 10 000 heures.

La sonorisation est à base de produits L Acoustics dont la R&D, l'assemblage des haut-parleurs, le jointage et la découpe des parties métalliques sont basés en France.

Lors de l'achat de nouveau matériel d'exploitation, Novelty veille à identifier des fournisseurs offrant des pièces détachées pour garantir la réparabilité



Magnum propose les produits L Acoustics, référence mondiale de la sonorisation, qui bénéficient d'une démarche d'amélioration :

- De l'électronique de puissance, Classe D dans les amplis LA4 et LA8 en 2007, compensation de puissance réactive (PFC) appliquée dans les amplis de puissances LA 12X en 2016 : il y a donc une optimisation des rendus des amplificateurs
- De la mécanique avec la réduction de la taille et donc du poids des habillages en bois des systèmes de sonorisation au fur et à mesure des années.
- Du nouveau système L2 qui offre un déploiement plus rapide et plus léger, avec des éléments 46 % plus petits et 40 % plus légers que les modèles K2.
- Du système global augmentant l'énergie acoustique rendue pour un nombre réduit d'équipement

Les produits sont régulièrement mis à jour et leur espérance de vie est d'environ 15 ans :

- Ils sont compatibles entre générations d'équipement,
- Ils sont maintenus même quand ils ne sont plus fabriqués (10 ans) Les produits L Acoustics sont issus à 95 % de sous-traitants européens :
- Les bois proviennent à 100 % de sites certifiés PEFC
- Les fournisseurs de contreplaqués de bouleau sont certifiés ISO 14001

# Responsabilité Environnementale



OPTIMISATION DES TRANSPORTS

ACHATS DURABLES

## GESTION DES DÉCHETS

ENTRETIEN ET FIN DE VIE DES ÉQUIPEMENTS

BONNE PRATIQUES RSE SUR SITE ET SUR NOS PRESTATIONS

# Responsabilité Environnementale

## LE BON GESTE

**PAPIER / CARTON**

- Les bouteilles, bidons et flacons plastiques, et sacs plastiques (vides)
- Les boîtes métalliques, capsules de café, aérosols,
- Les cartonnets et briques (emballages de lait, jus de fruit...)
- Les journaux, magazines, publicités et courriers

Lieu de stockage : répartis dans les services

**ALU/MÉTAL**

- Ferraille (fer, acier, fonte),
- Métaux non ferreux (aluminium, cuivre, inox, plomb...)

Lieu de stockage : face à la mécanique

**MÉNAGER**

- Emballages en polystyrène
- Plastiques non-recyclables
- Mouchoirs en papier
- Gobelets en plastique à usage unique
- Films plastiques (films plastiques d'emballage)
- Tissus synthétiques non-recyclables
- Vaisselle en plastique non-recyclable

Lieu de stockage : répartis dans les services

**DEEE / D3E**

- Appareils ménagers téléphone, sèche-cheveux, aspirateur, lave-linge
- Le matériel informatique ordinateur, imprimante, cartouche et des outils perceuse, tondeuse
- équipements de loisirs (chaîne hi-fi, télévision, jouet télécommandé, console) et de sécurité (détecteur de fumée, extincteur)
- Panneaux photovoltaïques.

Lieu de stockage : Bâtiment B, face magasin

**AMPOULES**

- Lampes fluo-compactes
- Lampe à iodure métallique
- Lampe fluorescente
- Lampe sodium haute pression

Lieu de stockage : Bâtiment B, face magasin

**PILE**

- Piles alcalines, NiMH, salines, au lithium et à l'oxyde d'argent
- Batteries de téléphones portables ou d'ordinateurs portables.

Lieu de stockage : Bâtiment B, face magasin

**TUBE À LED**

- Tube à LED
- Tube fluos

Lieu de stockage : Bâtiment B, face magasin

**NOS ENGAGEMENTS RSE**

## NOTRE OPTIMISATION DU TRI DES DÉCHETS

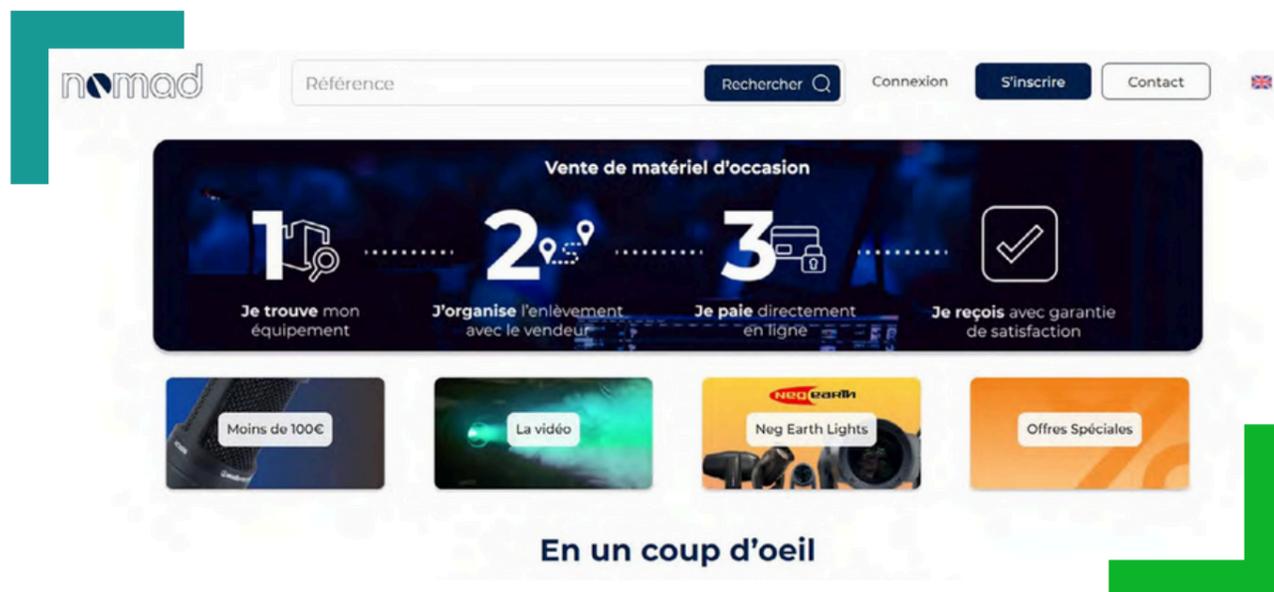
Magnum s'engage dans l'optimisation du tri des déchets et la valorisation des ressources en collaborant avec des prestataires spécialisés dans la gestion des déchets.

Les papiers, emballages et déchets de bois sont valorisés en partenariat avec la société Paprec, qui garantit leur recyclage dans les filières appropriées. Pour les tubes à LED, lampes, Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) ainsi que les piles, nous travaillons avec Ecosystem, un acteur clé dans la collecte et le traitement de ces matériaux, contribuant ainsi à leur recyclage conforme aux normes environnementales.

En complément sur nos chantiers, nous avons mis en place des solutions spécifiques pour notre matériel audiovisuel. Les équipements sont conditionnés dans des fly-cases, facilitant leur transport tout en réduisant le recours aux emballages à usage unique.

Les emballages utilisés sont systématiquement triés et recyclés en amont de nos prestations. Pour le petit matériel ou les accessoires additionnels, conditionnés en cartons, ces emballages sont déposés dans des bacs de récupération dédiés afin d'être traités efficacement.





## UNE BELLE DEUXIÈME VIE POUR DES PRODUITS BONS ET LOYAUX !

Avec 10 % de son chiffre d'affaires investi dans le renouvellement de son parc de matériel, Novelty doit faire face à la question du traitement du matériel entrant et sortant.

Le matériel réceptionné est intégré en fly-cases afin de le protéger et faciliter son transport et sa manutention. À sa sortie du stock, plusieurs options se présentent.

En premier lieu, Le Groupe Novelty a créé une filiale dédiée à la vente de ses équipements en fin de cycle de vie : Nomad®.

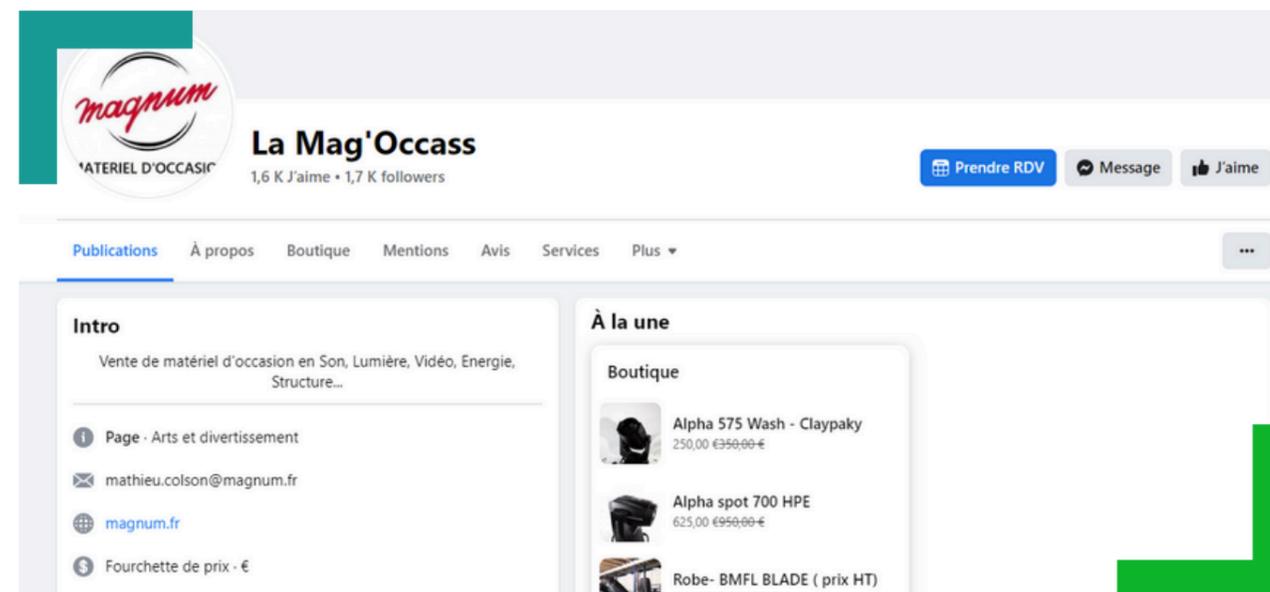
Les entités du Groupe organisent régulièrement des ventes de matériel d'occasion via différents canaux (réseaux sociaux, B to B, B to C, collaborateurs), pour offrir une seconde vie au matériel. Le matériel peut aussi être réutilisé pour les pièces détachées.

Novelty faisant appel à la société Clikeco pour la gestion de ses DEEE, le matériel peut aussi suivre une filière de traitement et de recyclage dans le respect des principes de développement durable. En 2024, Novelty a ainsi confié plusieurs tonnes de DEEE, plusieurs centaines de kilos de tubes et de lampes à Clikeco.

**Plus de 50,000 € de vente d'occasion générés en 2024**

**4095 kg de DEEE en 2024, 574 kg de tubes et lampes recyclés en 2024**

# Responsabilité Environnementale



## LE MATÉRIEL DES UNS FAIT L'OCCASION DES AUTRES

Mag'occass est spécialisée dans la vente d'équipements professionnels d'occasion dans les domaines du son, de la lumière, de la vidéo, de la structure et de l'énergie. Nous servons une clientèle variée, composée de particuliers et de professionnels. Nos offres sont accessibles à tous et nous sommes actifs sur les réseaux sociaux pour toucher un maximum de clients.

Dans une démarche de responsabilité sociétale des entreprises (RSE), La Mag'occass est née de la volonté de donner une seconde vie à notre matériel encore fonctionnel. Chaque année, nous organisons plusieurs braderies événementielles de plusieurs jours, où nous accueillons nos clients pour leur offrir des prix réduits et des démonstrations de produits, afin de leur garantir la meilleure expérience possible.



OPTIMISATION DES TRANSPORTS

ACHATS DURABLES

GESTION DES DÉCHETS

## ENTRETIEN ET FIN DE VIE DES ÉQUIPEMENTS

BONNE PRATIQUES RSE SUR SITE ET SUR NOS PRESTATIONS

# Responsabilité Environnementale



## MAINTENANCE EFFICACE ET FIN DE VIE DES ÉQUIPEMENTS

Nos politique d'achat et la compétence de notre personnel nous permet de bénéficier de formation de la part du constructeur. Ces formations ont pour effet de faciliter l'internalisation de l'entretien des équipements, avec pour bénéfice :

- Le développement des compétences de nos équipes ;
- La réduction des temps d'immobilisation du matériel ;
- La réduction des allers-retours chez le constructeur.

Nos techniciens internes répondent à plus de 70% de la demande technique de Maintenance, le reste est externalisé auprès des fabricants ou de sous-traitants spécialisés (ex dalles LED). En fin de vie, les équipements suivent les filières comme détaillé supra.



OPTIMISATION DES TRANSPORTS

ACHATS DURABLES

GESTION DES DÉCHETS

ENTRETIEN ET FIN DE VIE DES ÉQUIPEMENTS

**BONNE PRATIQUES RSE SUR SITE ET SUR NOS  
PRESTATIONS**

## COMMENT EST-CE QUE MAGNUM S'ENGAGE ?

Nos équipes techniques seront engagées pour respecter les bonnes pratiques environnementales.

Sur site, le personnel peut circuler en golfette électrique ou en vélo de type VTT. Ces derniers, équipés d'attache remorque, peuvent servir à transporter le matériel de secours entre les stocks et les espaces du client.

Sur site également, nous pouvons positionner des bungalows :

- Pour les vestiaires, dans le respect de la distanciation physique, sur la base des mesures sanitaires en vigueur à la date de rédaction ;
- Pour les bureaux

**396 kg de piles et batteries recyclés en 2024**

## GESTION DES DÉCHETS SUR PRESTATION

MAGNUM produit une quantité limitée de déchets sur les prestations techniques :

- Produits consommables techniques : scotch (gaffeur), colliers plastiques (colsons), classés dans les déchets non dangereux (DND)
- Eventuellement des bombes aérosols de peinture, classées dans les déchets dangereux (DD) Les DND seront collectés localement par nos propres moyens et remis pour la collecte générale de l'organisation. Les DD seront intégrés dans la filière de recyclage au retour, sauf si un point de collecte local est prévu.

Nous utilisons des accumulateurs rechargeables pour les petits émetteurs HF, les télécommandes, etc. Si les équipes doivent se servir de piles, celles-ci seront recyclées via Corepile® dont nous sommes un point de collecte avec 396 kg de piles et batteries récupérés en 2024.

## CONDITIONS DE TRAVAIL ET CONFORMITÉ RÉGLEMENTAIRE

CONDITIONS DE TRAVAIL ET DIALOGUE SOCIAL

PROMOTION DE LA DIVERSITÉ ET DE L'ÉGALITÉ  
PROFESSIONNELLE

ACTEUR DE LA DIVERSITÉ ET DE L'ÉGALITÉ  
PROFESSIONNELLE

FORMATION, PROMOTION ET GESTION DES CARRIÈRES

PRÉVENTION DES RISQUES SUR LES PRESTATIONS  
TECHNIQUES

## ACTEUR ENGAGÉ AU SEIN DU LABEL !

**Le Label Prestataire de Service du Spectacle Vivant®** a été créé en 1998 par les partenaires sociaux. En 2008, l'extension de la Convention collective des entreprises techniques au service de la création et de l'événement (IDCC 2717) l'a rendu obligatoire pour les entreprises relevant de son champ d'application, et souhaitant recourir au contrat à durée déterminée d'usage (CDDU).

Le 29 février 2024, la Commission Nationale a renouvelé le Label n° 13 de MAGNUM pour la période du 1er décembre 2023 au 30 novembre 2025.

Être titulaire du Label Prestataire de Service du Spectacle Vivant®, c'est démontrer tous les deux ans un respect des règles conventionnelles et des normes et règles de sécurité, de l'utilisation responsable de l'intermittence.

Le Label Prestataire de Service du Spectacle Vivant® représente une garantie de respect des règles conventionnelles suivant une grille de fonction et de rémunération annexée à la Convention Collective.



MAGNUM applique la **Convention Collective des Entreprises Techniques au Service de la Création et de l'Évènement (IDCC 2717)** pour la durée du temps de travail. Le planning intègre un jour de repos sur une période de 7 jours travaillés.

L'ensemble des prestations fait l'objet des déclarations réglementaires auprès des services de l'administration qui délivrent en retour les déclarations de régularité fiscale et d'URSAFF.

Lors de la planification des effectifs d'une prestation, les Déclarations Préalables à L'Embauche sont générées et les contrats de travail sont envoyés au personnel qui les signe numériquement.



CONDITIONS DE TRAVAIL ET CONFORMITÉ  
RÉGLEMENTAIRE

### CONDITIONS DE TRAVAIL ET DIALOGUE SOCIAL

PROMOTION DE LA DIVERSITÉ ET DE L'ÉGALITÉ  
PROFESSIONNELLE

ACTEUR DE LA DIVERSITÉ ET DE L'ÉGALITÉ  
PROFESSIONNELLE

FORMATION, PROMOTION ET GESTION DES CARRIÈRES

PRÉVENTION DES RISQUES SUR LES PRESTATIONS  
TECHNIQUES



### ASSURANCE D'UN CADRE DE TRAVAIL

Suite à la loi Travail de 2017, MAGNUM a organisé les élections du CSE en fin d'année 2023, en relation avec le Délégué Syndical de l'entreprise. Les membres de la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail (CSS-CT) ont été désignés en instance et la constitution des différentes commissions est affichée.

MAGNUM est signataire de la **Charte Diversité PRESTADD®** qui définit les règles à respecter et les principes de non-discrimination sous toutes ses formes dans toutes les étapes de gestion des ressources humaines. MAGNUM n'a jamais fait l'objet d'action en justice ou de condamnations au titre de l'article L. 1146-1 du code du travail ou de l'article L. 225-1 du code pénal, relatif à la discrimination.

En sus du Règlement intérieur, MAGNUM a désigné **deux référents formés en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes**, pour orienter, informer et accompagner les salariés en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes.

Dans la continuité des mesures pour lutter contre toute discrimination, MAGNUM vise à assurer un cadre de travail accueillant et s'engage à signaler tout incident..



CONDITIONS DE TRAVAIL ET CONFORMITÉ  
RÉGLEMENTAIRE

CONDITIONS DE TRAVAIL ET DIALOGUE SOCIAL

**PROMOTION DE LA DIVERSITÉ ET DE  
L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE**

ACTEUR DE LA DIVERSITÉ ET DE L'ÉGALITÉ  
PROFESSIONNELLE

FORMATION, PROMOTION ET GESTION DES CARRIÈRES

PRÉVENTION DES RISQUES SUR LES PRESTATIONS  
TECHNIQUES



**LE DUO DAY, C'EST TOUTE L'ANNÉE CHEZ NOUS !**

L'accueil de personnes handicapées et leur intégration dans l'entreprise à long terme est un pilier de la politique contre l'exclusion et des discriminations.

Tandis que l'effectif d'assujettissement croît chaque année, depuis 2011, les actions de MAGNUM se concrétisent au travers du taux AGEFIPH qui est quasi systématiquement au-delà des obligations légales de 6 % de l'effectif assujetti.

Avec un taux AGEFIPH de 5.6 % en 2019, MAGNUM fait partie des 34 % des entreprises du secteur privé qui répondent à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés par l'emploi uniquement. Dans le secteur privé, le taux d'emploi direct est de 3,5% (source DARES 2021)





## ENTREPRISE ENGAGÉE POUR LA DIVERSITÉ

MAGNUM, situé au cœur de quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) du Val d'Oise, embauche des demandeurs d'emploi et des jeunes suivis par une mission locale. Depuis 2018, MAGNUM a procédé au recrutement de 10 Emplois Francs\*.

Transmettre est un principe fort de MAGNUM. Que ce soit sur les chantiers de prestation ou dans les stocks, il est de tradition que les plus expérimentés dispensent leur savoir-faire. Cet état d'esprit s'est concrétisé avec la formation des tuteurs, 28 depuis 2011 et par la signature des 2 premiers contrats de génération du Val d'Oise pour une entreprise de plus de 50 salariés le 30 septembre 2013.

*\*Les emplois francs sont un dispositif d'aide à l'embauche qui vise à répondre aux inégalités que subissent certains de nos concitoyens : à diplôme, âge et parcours équivalents, il est en effet plus difficile d'accéder à un emploi pour les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). (source : Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion)*



## UN TRAVAIL POUR TOUTES ET TOUS !

MAGNUM a signé en 2017 avec les représentants du personnel un accord relatif à l'égalité entre les femmes et les hommes et la qualité de vie au travail au sein de la société, dont l'article 1 traite de l'articulation entre la vie personnelle et la vie professionnelle, l'article 2 des objectifs et mesures permettant d'atteindre l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, l'article 3 des mesures permettant de lutter contre toute discrimination en matière de recrutement, d'emploi et d'accès à la formation professionnelle et l'article 4 des mesures relatives à l'insertion professionnelle et au maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés. Le présent accord a été renouvelé et signé en mai 2022.

Bien que les métiers de la prestation technique pour le spectacle et l'événement soient exercés historiquement par une majorité d'hommes, MAGNUM encourage la parité et l'égalité femmes hommes. Le responsable du projet MAGNUM pour le client encouragera les responsables à rechercher un équilibre entre les candidatures des femmes et des hommes.





CONDITIONS DE TRAVAIL ET CONFORMITÉ  
RÉGLEMENTAIRE

CONDITIONS DE TRAVAIL ET DIALOGUE SOCIAL

PROMOTION DE LA DIVERSITÉ ET DE L'ÉGALITÉ  
PROFESSIONNELLE

## ACTEUR DE LA DIVERSITÉ ET DE L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

FORMATION, PROMOTION ET GESTION DES CARRIÈRES

PRÉVENTION DES RISQUES SUR LES PRESTATIONS  
TECHNIQUES

# Responsabilité Sociale

## GEIQ RSE, LA PLUS BELLE FAÇON D'EMBAUCHER !

MAGNUM est membre fondateur, **adhérent du GEIQ RSE**, le Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification des Ressources Scéniques et Événementielles. Constatant une carence de personnel formé dans le domaine de l'électricité appliquée au spectacle, MAGNUM s'est engagé à recruter des jeunes en difficulté dans des territoires prioritaires, à créer un cadre stable et motivant pour qu'ils décrochent un Certificat de Qualification Professionnelle reconnu par la profession et à leur offrir des débouchés d'emplois pérennes. Le GEIQ RSE a construit le parcours pédagogique avec la Fondation des Apprentis d'Auteuil et la Filière, Centre de Formation Professionnelle de la branche, avec le soutien de la DIRECCTE. Ce projet a été récompensé dans la catégorie « Intégration des talents » lors du « Top 10 des recruteurs de la diversité » organisé par la Fondation MOZAIK-RH le 27 novembre 2018 au Ministère de l'Économie et des Finances.



MAGNUM met à disposition les compétences de ses tuteurs et encadrants professionnels pour former les jeunes qui sont issus de la mission locale de Pôle Emploi de Gonesse, du réseau des Ecoles de la Deuxième Chances. Depuis décembre 2018, le GEIQ RSE met à disposition 6 salariés à plein temps chez MAGNUM. Si les circonstances sont favorables, un des salariés du GEIQ RSE pourra intégrer l'équipe technique. MAGNUM est signataire, au travers du GEIQ RSE, de la **Charte d'engagement** « La France, une chance. Les entreprises s'engagent ! » MAGNUM est lauréat de la 1ère édition 2020 des Trophées de l'Égalité des chances pour la catégorie « Recrutement » pour « sa démarche d'inclusion exemplaire ».



CONDITIONS DE TRAVAIL ET CONFORMITÉ  
RÉGLEMENTAIRE

CONDITIONS DE TRAVAIL ET DIALOGUE SOCIAL

PROMOTION DE LA DIVERSITÉ ET DE L'ÉGALITÉ  
PROFESSIONNELLE

ACTEUR DE LA DIVERSITÉ ET DE L'ÉGALITÉ  
PROFESSIONNELLE

## FORMATION, PROMOTION ET GESTION DES CARRIÈRES

PRÉVENTION DES RISQUES SUR LES PRESTATIONS  
TECHNIQUES



### FORMATION ET SÉCURITÉ

La politique de formation de MAGNUM se décline suivant deux axes : la prévention des risques et le développement des compétences. A l'arrivée dans l'entreprise, le personnel suit une formation générale à la sécurité. La formation individuelle prend en compte en priorité les obligations légales relatives aux missions du personnel, dans un objectif de santé et sécurité : conduite d'engins, PEMP et travail en hauteur, électricité, prévention des risques liés à l'activité physique, pour ne citer que les principales.

Cette année, MAGNUM compte dans ses effectifs 46 apprentis et contrats de professionnalisation, soit 9% des effectifs de l'entreprise.

En organisant la formation des équipes sur les nouveaux équipements, MAGNUM contribue :

- Au développement des compétences des équipes techniques.
- A l'internalisation de l'entretien du matériel.
- A la réduction du temps d'immobilisation du matériel des trajets dus à l'expédition.





## POEC, FORMER UN JEUNE C'EST CHANGER UNE VIE

Le groupe Novelty a recruté des nouveaux talents pour ses équipes grâce à la POEC.

La POEC est une formation collective pour les demandeurs d'emploi: Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective (Au métiers d'aide de scène). Elle est financée par France travail et les Opérateurs de Compétences (AFDAS).

Elle vise à former plusieurs demandeurs d'emploi aux compétences attendues par des entreprises identifiées sur un territoire donné.



## GEIQ : UNE NOUVELLE PROMO 2022-2024

24 élèves du GEIQ ont fait leur rentrée au centre de Formation. Les membres et partenaires de l'association GEIQ se sont présentés. C'est un parcours riche de connaissances et d'aventures qui a été présenté aux élèves pour ce parcours de 18 mois.

Les objectifs :

- Définir un projet professionnel. L'accès à une formation et une qualification.
- Une expérience professionnelle en alternance.
- Un parcours de formation personnalisé.
- Un suivi et un accompagnement socio-professionnel régulier.
- Une possibilité de trouver un emploi à l'issue du parcours.



CONDITIONS DE TRAVAIL ET CONFORMITÉ  
RÉGLEMENTAIRE

CONDITIONS DE TRAVAIL ET DIALOGUE SOCIAL

PROMOTION DE LA DIVERSITÉ ET DE L'ÉGALITÉ  
PROFESSIONNELLE

ACTEUR DE LA DIVERSITÉ ET DE L'ÉGALITÉ  
PROFESSIONNELLE

FORMATION, PROMOTION ET GESTION DES CARRIÈRES

## PRÉVENTION DES RISQUES SUR LES PRESTATIONS TECHNIQUES

# Responsabilité Sociale



## SANTÉ ET SÉCURITÉ

Le Responsable sécurité, spécialisé en prévention des risques professionnels dans l'événementiel, accompagne les équipes commerciales et techniques de MAGNUM dans chaque phase du projet, à partir de l'appel d'offres jusqu'au démontage, pour l'analyse des risques et le conseil réglementaire.

Interlocuteur des préventeurs et IPRP pour la rédaction des Plans de Prévention ou les Plans Particuliers de Sécurité et de Protection de la Santé (PPSPS), il sera l'interlocuteur du Coordonnateur SPS désigné par l'Acheteur. Il procède en moyenne à plus de 100 missions par an sur le terrain, lors des Inspections Communes Préalables (ICP), des opérations de montages et démontages. Ses comptes rendus d'audits de chantiers sont transmis au Chargé d'affaires et au Superviseur de chantier.

Notre parc de matériel est obligatoirement marqué CE. (cf. les fiches techniques) Il répond aux exigences du Code du Travail, de la Directive Machines et du Code de la construction et de l'habitation, notamment pour les ERP. Les textiles sont sélectionnés pour être au minimum M1.





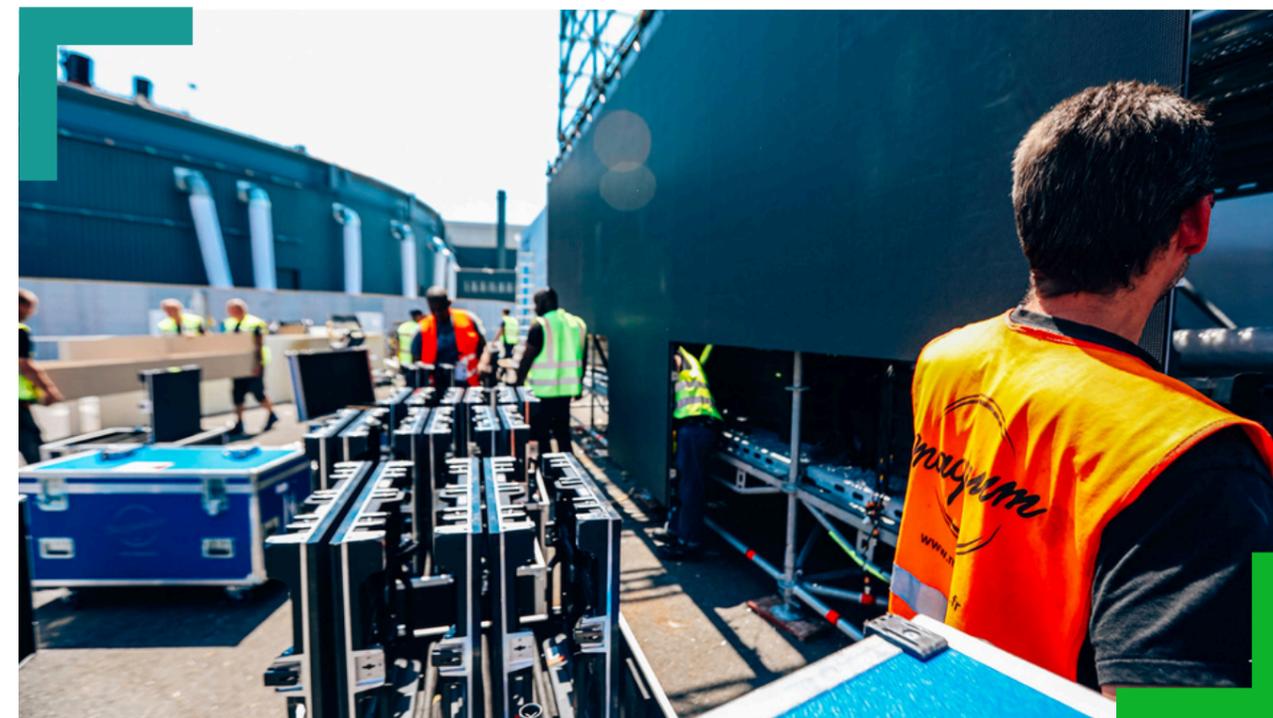
## ASSURER LA SÉCURITÉ, UNE PRIORITÉ

Magnum dispose de 9 sonomètres étalonnés afin de s'assurer que le public et le personnel ne soit pas exposé à un niveau sonore supérieur à 102 dB A respectant la réglementation en vigueur.

De même, l'éclairage proposé est conçu et réglé pour éviter d'éblouir le public et le personnel du client.

Les écrans placés à l'extérieur peuvent être programmés pour réduire la pollution lumineuse nocturne. Par exemple, le niveau lumineux diminue au coucher du soleil. Les chefs de chantier, le régisseur et chaque technicien de Novelty restent à l'écoute pour corriger tout défaut qui serait signalé

# Responsabilité Sociale



## EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET SÉCURITÉ : LES AVANTAGES DES ÉQUIPEMENTS LED

Les équipements à base de LED mis en oeuvre pour le client sont conçus, testés et éprouvés pour répondre aux exigences professionnelles de fiabilité, de mise en oeuvre et de qualité technique.

Ils répondent aux exigences des certifications des matériels électroniques, des structures porteuses, pour la sécurité des personnes, techniciens et publics.

Magnum dispose d'un service Moyens Généraux en charge d'assurer les Vérifications Périodiques ainsi que d'assurer le suivi des protocoles de vérifications et des modes opératoires pour le contrôle des armoires électriques. Par exemple, la lyre LED MARTIN Mac Quantum Wash RGBW répond aux directives et normes européennes en vigueur, pour le personnel et le public



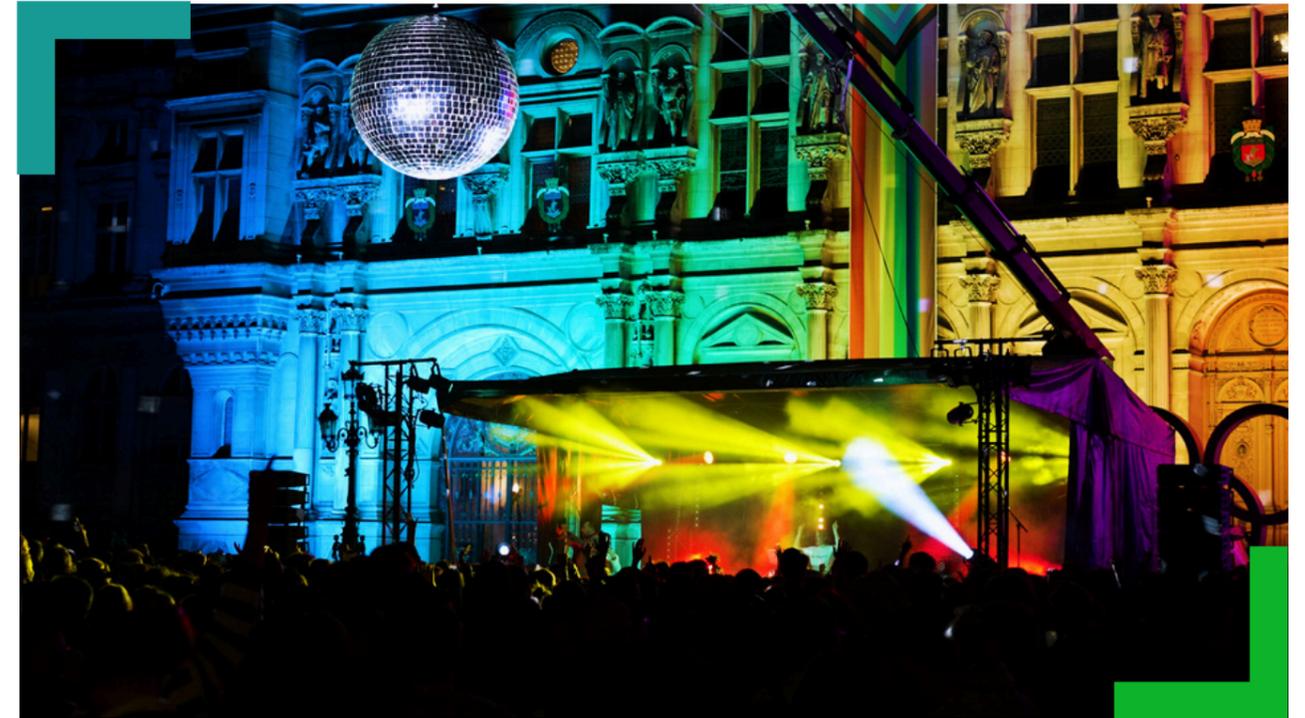


## LA SATISFACTION CLIENT

FORMATION LOI SAPIN II

CERTIFICATION ISO 20121:2012

# Responsabilité Économique



## LA MESURE DE LA SATISFACTION CLIENT

Dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue, la mesure de la satisfaction client constitue un élément clé pour évaluer et renforcer la qualité de nos produits, services et relations avec nos clients. En recueillant régulièrement ces retours, Magnum repère rapidement les points de friction et les domaines nécessitant des améliorations, ce qui contribue directement à augmenter la fidélité et la satisfaction client





LA SATISFACTION CLIENT

## FORMATION LOI SAPIN II

CERTIFICATION ISO 20121:2012

# Responsabilité Économique



### Formation Loi Sapin II

#### ***Renforcer notre engagement dans la lutte contre la corruption***

Dans le cadre de notre engagement en matière d'éthique et de conformité, nous avons organisé une formation spécifique pour 12 membres de la direction Groupe, axée sur les dispositions de la loi Sapin II en matière de lutte contre la corruption. Cette formation avait pour objectif de permettre aux participants de maîtriser les exigences réglementaires et de renforcer leur vigilance sur ces enjeux. Pour 2025, nous avons également prévu une sensibilisation du Grand CoDir France ainsi qu'un webinar "ultra-light" destiné à nos équipes commerciales, afin de continuer à diffuser une culture d'intégrité à tous les niveaux de l'organisation



LA SATISFACTION CLIENT

FORMATION LOI SAPIN II

## CERTIFICATION ISO 20121:2012

# Responsabilité Économique

## UN STANDARD D'EXCELLENCE

### **Qu'est-ce que la norme ISO 20121 ?**

ISO 20121 est une norme internationale qui fournit un cadre pour organiser des événements tout en maîtrisant leurs impacts économiques, sociaux et environnementaux. Elle guide les acteurs de l'événementiel vers des pratiques plus responsables, contribuant ainsi à un avenir durable.

### **Notre Certification ISO 20121**

Depuis mars 2024, le Groupe Novelty a obtenu la certification ISO 20121, une norme internationale dédiée à la gestion responsable des événements. Cette certification, délivrée à la suite d'un audit externe réalisé par SGS, est une reconnaissance de notre engagement en faveur d'un développement durable appliqué à nos activités événementielles.



### **Notre Démarche Vers la Certification**

L'obtention de cette certification est le fruit d'une démarche structurée et collaborative :

- Un diagnostic et L'écoute des parties prenantes afin de mieux comprendre leurs attentes et besoins.
- La formation de référentes Développement Durable pour diffuser une culture de durabilité dans nos équipes.
- La définition des enjeux et objectifs alignés sur les principes du développement durable.

Ces étapes nous ont permis de mettre en place un système de management responsable (SMR), de rédiger notre politique de développement durable, d'établir des procédures claires et de concevoir un plan d'action pour répondre aux exigences de la norme tout en atteignant nos objectifs.

### **Une Amélioration Continue**

Obtenir la certification ISO 20121 est une étape importante, mais ce n'est qu'un point de départ. Nous continuons à innover et à améliorer nos pratiques pour rendre nos solutions techniques encore plus responsables, tout en accompagnant nos clients dans cette transition.





# RÉFÉRENCES INTERNATIONALES

## GLOBAL COMPACT

### *Magnum signataire du Pacte Mondial des Nations Unies*

Le groupe Novelty est signataire du **Pacte mondial des Nations Unies**. Ce pacte s'articule autour de 10 principes liés aux droits humains, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption. Ces principes s'inscrivent au sein des 17 ODD : le groupe Novelty répond à 9 d'entre eux.



Réseau France

## LABEL ECOVADIS®

### *Magnum Médaille d'Argent*

Par sa position dans l'écosystème de l'événementiel, MAGNUM peut contribuer à rendre les prestations plus vertueuses. MAGNUM travaille continuellement à sa perception RSE et Développement Durable en travaillant sur tous les fronts. Sa notation EcoVadis® en témoigne.

MAGNUM a vu ses efforts récompensés, en passant d'une notation située au niveau Médaille de Bronze à Médaille d'Argent. Notre objectif est désormais d'obtenir une médaille d'Or.



56/100

## RÉFÉRENCES SECTORIELLES

### LABEL “MADE IN 95”

*Promouvoir le savoir-faire et le dynamisme de notre territoire*

En adhérant à ce label, Magnum affirme son attachement à ses racines valdoisiennes et sa volonté de contribuer à la mise en lumière du potentiel économique et créatif du département. Cette labellisation souligne également notre engagement envers des pratiques responsables et notre capacité à innover tout en nous appuyant sur un ancrage local fort.

Magnum rejoint ainsi une communauté d'acteurs engagés dans la promotion de l'excellence et du rayonnement du Val d'Oise, tout en renforçant son positionnement comme référence dans les solutions techniques pour l'événementiel et le spectacle vivant.



### SYNPASE

*Des « Ambassadeurs pour l'Égalité »*

MAGNUM s'implique dans la vie de la branche et participe à l'évolution de la profession en tant que membre du conseil d'administration du SYNPASE. Le SYNPASE, syndicat professionnel, a été créé en 1988 et sa vocation est la représentation et la défense des intérêts des Prestataires de Services de l'Audiovisuel Scénique et Événementiel. MAGNUM est membre du Club RH national Pôle Emploi qui rassemble des responsables des ressources humaines d'entreprises de tous secteurs d'activité pour échanger autour des évolutions du marché du travail. Son DRH a été désigné par le Ministère du travail « Ambassadeur pour l'égalité » en Île-de-France.



### LABEL PRESTADD®

*L'une des Premières Entreprises*

MAGNUM fut parmi les premiers prestataires techniques labellisés PRESTADD® en 2011, prouvant ainsi son niveau d'exigence sur les aspects de l'environnement, du social et de l'économie. PRESTADD® est un label et un outil RSE permettant de guider les entreprises du spectacle et de l'événement dans leur démarche en faveur du développement durable.

Les 5 et 9 juillet 2021, la Commission d'attribution du Label PRESTADD® a renouvelé le Label n° 106 pour la période du 19 novembre 2020 au 18 novembre 2024.

MAGNUM s'est vu reconduire son Label PRESTADD® avec un score de 88,50% démontrant ainsi son sérieux dans ses actions R.S.E



### LABEL N133

*Label Prestataire De Service Du Spectacle Vivant®*

MAGNUM est titulaire du « Label Prestataire de Service du Spectacle Vivant® » n° 133. Ce Label démontre un respect des règles conventionnelles, d'un savoir-faire reconnu, d'un personnel qualifié et encadré, du respect des normes et règles de sécurité, de l'utilisation responsable de l'intermittence. Ce Label est attribué par les clients et les salariés des prestataires à travers leurs organisations professionnelles, ainsi que par des labellisés élus par leurs pairs. En complément des trois collèges qui la composent – Salariés, Donneurs d'ordres et Labellisés – le Pôle Emploi Spectacle siège au sein de la Commission Nationale du Label à titre d'observation.

